



<http://baleiniers.org>

Lettre d'Infos N°1

(09 septembre 2010)

Editorial :

Le 16 septembre 2010 à 13h30 se tiendra au Tribunal correctionnel de Tours le procès des quatre militant-e-s tourangeaux, Jean Christophe BERRIER & Muriel EL KOLLI du collectif Soif d'utopieS et Chantal BEAUCHAMP & Abd-El-Kader AIT MOHAMED du RESF 37 poursuivi-e-s par Brice Hortefeux pour « diffamation publique » contre l'administration préfectorale .

Pour informer et faire circuler les informations concernant la mobilisation et les initiatives qui se mettent en place nous avons décidé d'adresser à l'ensemble des signataires de la pétition en ligne cette lettre infos.

Cette publication permettra, comme nous l'espérons, d'amplifier la mobilisation et de fournir les informations utiles à celles et ceux qui soutiennent les 4 prévenu-e-s de Tours.

Merci de faire circuler cette lettre dans vos réseaux et pour plus d'informations : <http://baleiniers.org>

Relaxe pour les 4 de Tours . Déboutons Hortefeux !

Les initiatives de soutien aux 4 prévenu-e-s en Septembre

	<p>Rassemblement devant le Palais de Justice de Tours, place J Jaurès</p> <ul style="list-style-type: none">• lundi 13 septembre 2010 à 18h• jeudi 16 septembre 2010 à 13 h (jour du procès)
	<p>Débat le mardi 14 septembre au Centre de Vie du Sanitas à Tours à partir de 20h avec :</p> <ul style="list-style-type: none">• la juriste Danielle LOCHAK,• les historiens Olivier LE COUR GRANDMAISON et Cédric Delaunay et• un membre du Collectif national de résistance à Base-élèves.
	<p>Soirée infos/concert le mercredi 15 septembre avec la participation militante de</p> <ul style="list-style-type: none">• ZEP (Zone d'Expression Populaire) et,• en première partie FUNKTION <p>Au Centre Culturel Communal de Saint-Pierre des-Corps à partir de 18h00</p> <ul style="list-style-type: none">• Participation libre• Buvette militante sur place
	<p>TV-BRUIITS sera à Tours du 13 au 17, avec pour objectif de mettre en ligne un sujet par jour sur notre site et sur : http://tours.tvbruits.org</p>
<p>Pour télécharger la pétition, la faire signer et nous la retourner : CLIQUEZ ICI</p>	

Vous recevez cette Lettre parce que vous êtes l'un-e des 2151 signataires en ligne de la pétition de soutien demandant la relaxe des 4 prévenu-e-s. Si vous souhaitez vous désinscrire (idem si vous voulez vous inscrire) de cette lettre merci de cliquer sur le lien : [S'inscrire/Se désinscrire](#)